

Pour une vraie politique agricole au Québec

**Mémoire présenté à la
Commission sur l'avenir de l'agriculture et de
l'agroalimentaire québécois**

**Par
Marc-Antoine Minville**

26 mars 2007

| | |
|--|----|
| Prologue | 3 |
| Résumé | 5 |
| Mémoire développé | 8 |
| -Question environnementales | 8 |
| Impacts de l’agriculture sur l’eau, les sols et les écosystèmes | 8 |
| Agriculture et biodiversité sont-ils compatibles ? | 9 |
| Technologie dure ou technologie douce ? | 10 |
| Zonage et territoire : le statut particulier des fermes agricoles..... | 11 |
| Les OGMs : engager une réflexion..... | 12 |
| -Souveraineté alimentaire | 16 |
| Droit de produire ou devoir de bien produire ? | 16 |
| Revenus et indépendance des agriculteurs..... | 18 |
| Sécurité alimentaire et qualité de l’alimentation..... | 19 |
| Valorisation de l’achat local et protection du marché intérieur | 20 |
| -Questions politiques | 21 |
| Négociations d’accords commerciaux internationaux et respect de la souveraineté alimentaire des autres peuples..... | 21 |
| La relève en agriculture et disparition des fermes | 21 |
| La formation, les études et la recherche en agroalimentaire | 22 |
| Le syndicalisme agricole monolithique au Québec | 23 |
| Annexe | 24 |
| Annexe 1 : Présentation de l’auteur..... | 24 |

PROLOGUE

Avec l'augmentation exponentielle de la population humaine sur le globe entier ainsi que la migration massive des ruraux vers les villes, divers problèmes de cohabitation se sont accentués, mais aussi des problèmes de production de ressources et d'accès à celles-ci. Le domaine agroalimentaire n'y a pas échappé. Pour nourrir toute une population désertant massivement la campagne pour s'entourer de la ville, il a fallu transformer substantiellement les méthodes de production, de transformation et de distribution des aliments, pour aller rejoindre les citoyens là où ils se trouvent : de plus en plus loin des champs. Les sciences techniques et la microbiologie, en plein essor, apportent de nouveaux outils et aussi de nouvelles préoccupations, comme par exemple l'automatisation des moyens de production ou la salubrité des aliments de consommation de masse. On s'est évertué à développer des cultivars de plantes issus de croisements afin de créer des sujets de culture les plus uniformes possibles et capables de traverser toutes les étapes de la production industrielle. Avant la révolution biotechnologique, c'est d'abord la révolution pétrochimique qui a radicalement transformé le visage de l'agriculture. Le tracteur et tous les équipements agricoles, bien sûr, mais plus encore, le développement des transports, de la réfrigération ainsi que la mise au point de produits chimiques pour le contrôle des cultures en champs. Alors que chaque année de nouveaux herbicides, fongicides, insecticides et engrais solubles sont lancés sur le marché, permettant des rendements plus élevés et une production plus stable et prévisible, les moyens de transport permettent de livrer de plus en plus loin les denrées, à l'autre bout du monde s'il le faut...

Au fait, quel a été l'effet de ces multiples avancées technologiques, et à qui cela a-t-il profité réellement ??? Le sujet est vaste; industrialisation de l'agriculture, appauvrissement de la qualité des terres arables par la compaction et l'érosion, pollution du sol et de l'eau par les pesticides, accumulation de ceux-ci dans la chaîne alimentaire, pollution de l'eau par les engrais solubles azotés et phosphatés (aussi par les coliformes dans le cas des élevages animaux), diminution des espèces vivantes cultivées ou non par l'homme (l'érosion génétique), destruction d'habitats naturels et de zones humides, propagation d'épidémies, pertes d'emplois et réduction du nombre de fermes, baisse du prix de revient des produits agricoles, destruction du

paysage, endettement des agriculteurs, enrichissement des multinationales et mainmise de celles-ci sur les moyens de production, appauvrissement des régions rurales, et ainsi de suite... En bref, c'est une déstabilisation complète des systèmes agroalimentaires traditionnels et de la société civile qui a lieu. À qui cela a profité ? Si on en juge par la disparition de nombreuses fermes, la dégradation de l'environnement, la perte de qualité des aliments et les disparités d'accès à l'alimentation dans le monde, ce n'est pas la société civile qui en a profité le plus. Ce sont plutôt des entreprises gigantesques qui, n'ayant visiblement pas la souveraineté alimentaire comme motif premier, ont voulu accroître les activités de leur empire en transformant de manière opportuniste le domaine de la production agroalimentaire pour le rendre inaccessible aux peuples. Le développement technologique à tout prix me rappelle le comportement d'un adolescent qui, devant une nouvelle découverte, voudrait l'appliquer maintenant sans vision d'ensemble ni précaution. La conquête des marchés extérieurs et l'intégration des entreprises me fait bêtement penser à l'ancienne logique colonialiste des derniers siècles qui a été à la base des souffrances humaines et des inégalités profondes au sein des peuples. Le problème n'est pas particulier au secteur agroalimentaire; partout où l'industrialisation prime, c'est la mainmise des gros intérêts pécuniers sur la libre autodétermination des peuples et sur la protection des ressources locales. Voilà le problème majeur selon moi et jamais je n'accepterai cette logique ni cet état de faits.

Et maintenant, on veut nous présenter le petit nouveau, le *supra-hybride*, l'organisme modifié génétiquement. Bienvenue dans la grande course en avant ! L'arrivée des OGM vient simplement mélanger les cartes en s'ajoutant aux problèmes déjà existants, sans les régler fondamentalement. Encore une fois, au lieu de se pencher sur les problèmes réels avec des solutions pratiques, on voudrait utiliser les découvertes de pointe, encore immatures, pour contourner la réalité naturelle pourtant assez bien comprise. Pourquoi ne consolidons-nous pas les problèmes à la base, au lieu de consolider les entreprises qui nous volent nos ressources ?

Une véritable politique agricole issue d'une consultation large pourrait venir réorienter la donne au Québec. Seulement il faut mettre ses culottes, être visionnaires, innover et soutenir un développement vivace et harmonieux des campagnes par des politiques proactives.

RÉSUMÉ

Questions environnementales

Le domaine de l'agriculture a de multiples impacts sur l'environnement. C'est le domaine de l'activité humaine le plus près de la nature et des écosystèmes. Une sorte de symbiose avec le milieu, qui en constitue le support en même temps que le moyen de production et la matière première. Ce support, c'est aussi notre milieu de vie. Nous sommes ce que nous mangeons, dit-on. C'est Pasteur qui a dit : le microbe n'est rien, le milieu est tout !

Les conditions de maintien de la santé d'un sol et de son amélioration sont assez bien connues des agronomes, seulement elles sont incompatibles avec le mode de production industriel dominant. Elles ont donc été abandonnées sous prétexte d'être passéistes ou antiproductives alors qu'au fond, il ne suffisait que d'y investir des fonds en recherche et en expérimentation pour en améliorer les applications.

Les solutions technologiques à grand déploiement, énergivores et interventionnistes qui ont été mises de l'avant depuis la révolution industrielle ont eu pour effet de générer une pression énorme sur l'environnement et de dénaturer le rôle de l'agriculture. Elles ne sont pas viables ni durables comme façons de faire.

Au lieu de favoriser de gros projets ponctuels dilapidateurs, il faut examiner sérieusement la mise en œuvre de solutions simples, intégrées, décentralisées, à faible coût et à action *diffuse*. C'est ce que j'appelle la *technologie douce*, qui permet de régler les problèmes sur le terrain de manière intrinsèque. Ça devrait être à la base du vrai *développement durable*. Un exemple : pour réduire la pollution des cours d'eau, ce ne sont pas de grandes usines de traitement des eaux ou des lisiers qui sont nécessaires, mais plutôt l'application généralisée de mesures telles que le couvert végétal des sols durant toute l'année, le respect des bandes riveraines, la gestion solide des fumiers, le travail minimal des sols et l'amélioration de leur qualité structurelle.

Autre exemple : modification artificielle du code génétique des plantes afin d'en *améliorer* les propriétés. C'est comme si on pensait réduire les émissions de gaz à effet de serre des automobiles en faisant aboutir le tuyau d'échappement à l'intérieur de la cabine... Les émissions seront sans doute réduites temporairement, mais c'est un suicide !

Souveraineté alimentaire

Le principe de souveraineté alimentaire doit devenir la base de notre prochaine politique agricole au Québec. C'est une conception plus complète du rôle de l'agriculture et de l'alimentation dans la vie humaine en les ramenant à leur fonction première. À la base de la souveraineté alimentaire : soutenir la vie humaine de façon durable en rendant les moyens de production accessibles.

Actuellement, les cultivateurs subissent une perte importante de liberté de produire, transformer et mettre en marché leurs produits à une échelle locale. Ils diminuent en nombre et connaissent une baisse marquée de leurs revenus. Parallèlement, en tant que consommateurs, nous nous sentons de plus en plus floués par le système agroalimentaire actuel, que ce soit par manque d'information sur ce qu'on mange réellement et sur l'impression qu'on nous cache quelque chose, par la distance de provenance des aliments de plus en plus éloignée, par la standardisation et la perte de qualité des aliments, par l'utilisation toujours aussi généralisée de produits chimiques ou biotechnologiques dans la culture, l'élevage et la transformation (pesticides, engrais de synthèse, antibiotiques, hormones, agents de conservation), par le développement des OGM et leur utilisation précipitée dans la chaîne alimentaire, etc.

Un pays doit être souverain de ses politiques agricoles et doit aussi respecter ce droit vital pour les autres pays. C'est pourquoi nous devons agir en tant que leaders dans le développement et le respect de la souveraineté alimentaire de chaque nation, à commencer par la nôtre.

Questions politiques

La base de la redynamisation agricole et d'une véritable réforme agraire au Québec passe par une attitude proactive qui encouragera l'emploi agricole, le développement du savoir et la diversification de l'agriculture dans une optique de développement harmonieux et décentralisé des terroirs. Cette réforme agraire devra se matérialiser par un soutien stable, conséquent et orienté de l'État envers une agriculture écologique, prolifique et socialement durable.

L'absence de liberté d'association syndicale au Québec est actuellement un obstacle au choix des paysans du type d'agriculture qui peut être pratiqué. Lorsqu'on sait que la grande majorité des entreprises agricoles continuent à vivre avec l'aide d'un revenu extérieur, on comprend que modèle industriel n'est peut-être pas la panacée, et qu'il faudrait revoir et élargir la définition de *producteur agricole* au sens de la loi. Car ne pas reconnaître ni encourager la production artisanale et familiale de ressources alimentaires, c'est aussi faire un choix politique de renier le droit à l'autoproduction alimentaire et l'autonomie de notre nation, pour remettre les rennes de sa souveraineté alimentaire en des mains étrangères –bienveillantes (?), démocratiques (?). C'est faire le choix de ne pas soutenir la diversification de l'activité humaine et économique à la base, l'occupation décentralisée du territoire donc des campagnes vivantes. C'est rejeter du revers de la main tout le patrimoine culturel à la base de notre société, qui pourrait encore être développé et ennobli par des politiques de développement des terroirs (et non des *terroirs-caisses* !).

MÉMOIRE DÉVELOPPÉ

Les questions environnementales

Impacts de l'agriculture sur l'eau, les sols et les écosystèmes

Tout agronome sait que la santé microbiologique d'un sol est directement relié à un ensemble de facteurs environnementaux microscopiques et macroscopiques, santé du sol qui aura à son tour un effet déterminant sur l'activité végétative. Un équilibre fragile... Les conditions de réalisation de cet équilibre ont été largement détaillées depuis près d'un siècle par les chercheurs, les agronomes et les agriculteurs qui ont jeté les bases de l'agriculture biologique. La finalité : obtenir un écosystème fertile, diversifié et dynamique dans lequel la santé du sol joue un rôle premier. Tout l'écosystème naturel repose sur l'activité des microorganismes du sol qui, à la base de la chaîne alimentaire, fournissent les nutriments nécessaires à la croissance des plantes. Cet équilibre doit être entretenu par des pratiques culturales conséquentes qui en tiennent compte. Or les pratiques culturales des cinquante dernières années ont fait fi de cette réalité première en adoptant la monoculture, la machinerie lourde, les pesticides et les engrais de synthèse comme stratégies d'optimisation des activités et des rendements.

Parmi les éléments jugés primordiaux :

- Taux élevé de matière organique
- Taux minimal de calcaire et d'argile
- Taux d'humidité et d'air constants et suffisants

Ce sont les constituants qui permettent à un sol de se structurer adéquatement (colloïdes) et d'accueillir une vie microbiologique, végétale et animale riche. La matière organique joue le rôle fondamental en servant autant de milieu de vie aux microorganismes que de nourriture pour ceux-ci. C'est sous sa forme ultime - l'humus - que la matière organique est la plus stable. L'humus est issu d'un processus de décomposition complexe opéré

par la microflore du sol elle-même. Il permet de stocker les nutriments utiles aux processus vitaux sous une forme facilement accessible et décomposable par les microorganismes, nutriments qui serviront à la croissance des plantes. En association avec l'argile et le calcaire, l'humus forme la structure colloïdale, une structure légère et perméable qui permet de réunir toutes les conditions gagnantes de la vitalité d'un sol.

Parmi les pratiques jugées comme fondamentales par les agrobiologistes :

- travail approprié du sol et non compaction de celui-ci
- apport de matière organique
- couverture végétale et application de paillis
- rotation des cultures, compagnonnage de plantes
- maintient de la biodiversité végétale

Un sol en santé et traité adéquatement est fertile, retient ses éléments fertilisants, ne s'érode pas et donc constitue la base de la réduction de la pollution des cours d'eau.

Agriculture moderne et biodiversité sont-ils compatibles ?

Le concept de *région-ressource*, s'il est pris au pied de la lettre et dans une optique unipolaire (une région, une ressource), ne s'accorde pas avec le concept de développement durable des communautés rurales, puisque trop tributaire d'un secteur particulier de l'économie. De même, une agriculture *moderne* qui orientait tous ses efforts dans une seule et unique culture sur un territoire donné ne serait pas durable environnementalement. L'uniformisation des cultures n'est pas soutenable écologiquement parce qu'elle rend ces dernières trop sensibles aux infestations parasitaires et aux maladies, en plus de créer un déséquilibre structurel des sols en monopolisant constamment les mêmes composantes du sol. Autrement dit, la monoculture fragilise les cultures et les rend vulnérables aux facteurs irritants. Si l'agriculture moderne rime avec industrialisation et monoculture (ce que je ne crois pas), elle n'est pas compatible avec le maintien de la biodiversité.

Technologie dure ou technologie douce ?

Poser la question, est-ce y répondre ? La plupart des experts s'entendent pour dire que notre civilisation, au point de développement technologique actuel, ne peut plus se passer de savoir faire technique poussé afin de pouvoir continuer à se développer, c'est-à-dire faire face et résoudre les défis du nouveau millénaire. Notre action –pour ne pas dire notre pression- sur l'écosystème est imposant et l'ampleur de ce phénomène devient très complexe. Les changements climatiques en sont un exemple, tout comme la perte de couvert végétal et de biodiversité, la pollution de l'eau et l'érosion des sols, les épidémies, etc.

Si nous ne pouvons plus nous passer de ce savoir technique pour affronter nos problèmes, je crois qu'il faut repenser notre façon d'aborder et d'appliquer ce savoir technique. Par technologie dure, j'entends technologie lourde, à haut déploiement, coûteuse et énergivore. Les solutions technologiques à grand déploiement, énergivores et interventionnistes qui ont été mises de l'avant depuis la révolution industrielle ont eu pour effet de générer une pression énorme sur l'environnement et de dénaturer le rôle de l'agriculture. Elles ne sont pas viables ni durables comme façons de faire.

Au lieu de favoriser de gros projets ponctuels dilapidateurs, il faut examiner sérieusement la mise en œuvre de solutions simples, intégrées, décentralisées, à faible coût et à action *diffuse*. C'est ce que j'appelle la *technologie douce*, qui permet de régler les problèmes sur le terrain de manière intrinsèque. Ça devrait être à la base du vrai *développement durable*.

Un exemple : pour réduire la pollution des cours d'eau, ce ne sont pas de grandes usines de traitement des eaux ou des lisiers qui sont nécessaires, mais plutôt l'application généralisée de mesures telles que le couvert végétal des sols durant toute l'année, le respect des bandes riveraines, la gestion solide des fumiers, le travail minimal des sols et l'amélioration de leur qualité structurelle.

Autre exemple : modification artificielle du code génétique des plantes afin d'en *améliorer* les propriétés. C'est comme si on pensait réduire les émissions de gaz à effet de serre des automobiles en faisant aboutir le tuyau d'échappement à l'intérieur de la cabine... Les émissions seront sans doute réduites temporairement, mais c'est un suicide !

Zonage et territoire : le statut particulier des fermes agricoles

Les fermes sont, par définition, des entreprises particulières au niveau du type de relation qu'elles ont avec le territoire. La terre est en même temps le support de toute l'entreprise agricole et son moyen de production. En même temps, elles ont toujours fonctionné selon une organisation familiale ou associative, et la question de la possibilité de logement sur place est primordiale à la viabilité des fermes. En effet, il faut souvent *bosser* jour et nuit dans le domaine de l'agroalimentaire et faire avec les aléas de la nature, ce qui exige une grande disponibilité.

Les fermes ont donc avantage à pouvoir accueillir et loger des gens sur place qui agissent à titre de main d'œuvre ou de support : les enfants et la famille élargie des propriétaires, les associés, les travailleurs permanents ou passagers et dans certains cas, une clientèle touristique. Ces pratiques pourraient être encouragées et figurent parmi les solutions au manque de relève agricole et à l'occupation décentralisée du territoire.

L'entreprise agricole doit pouvoir bénéficier d'un certain statut qui lui permette une autonomie d'initiative sur sa terre, afin de pouvoir continuer à la développer de façon appropriée. Un bon exemple de disfonctionnement, c'est la difficulté rencontrée par les fermes voulant installer une habitation supplémentaire sur leur site. Ce genre de démarche devrait être encouragé et facilité, dans l'optique où l'opération vise un développement de la ferme et que les propriétaires en démontrent la complémentarité avec les activités agricoles. Nous sommes assez lucides, espérons-le, pour faire la différence entre le développement d'une ferme familiale, associative ou agrotouristique, et celui de l'implantation de condos en face d'une porcherie ou d'un poulailler!

Il y a actuellement au Québec des initiatives novatrices d'occupation du territoire qui méritent qu'on les étudie afin de s'inspirer dans une nouvelle politique d'aménagement et d'occupation du territoire. Je pense à des projets comme *Protec-Terre* en Montérégie (fiducie foncière), la *Société de conservation des Cascades* (St-Damien, Lanaudière) ou *TerraVie* (écovillage avec 75% de territoire protégé) dans les Laurentides. De tels projets amènent les citoyens à s'impliquer dans leur environnement immédiat afin de le rendre meilleur et de développer un lien, un attachement avec son coin de pays en ayant l'assurance que ce territoire sera géré et exploité de façon harmonieuse et respectueuse. La création de coopératives,

de fiducies foncières, ou autres corporations citoyennes d'accès à la terre, de protection et d'aménagement intégré du territoire devrait être encouragée et mise de l'avant comme stratégie d'occupation dynamique du territoire.

Les OGMs : engager une réflexion

La réflexion complète et profonde à propos des organismes génétiquement modifiés n'a pas encore eu lieu, et l'on assiste au faufilement incognito mais extrêmement rapide des plantes issues du génie génétique dans les champs et parmi l'alimentation du bétail. La question d'utiliser ou non les OGMs est restée entre l'agriculteur et les compagnies de semences, ces dernières leur présentant leurs nouveaux produits comme redéfinissant une nouvelle norme en matière d'agriculture écologique et de productivité.

Cependant, les OGMs soulèvent de nombreuses questions d'ordre éthique et écologique. Bien sûr, nul ne peut contredire qu'il s'agisse d'une avancée technique importante. La transgénèse offre des perspectives qui vont plus loin que ne le peut notre entendement, et malheureusement elles vont aussi plus loin que ce que l'on peut maîtriser. Déjà, des stocks de semences faisant partie de l'alimentation de base traditionnelle de peuples (tels que le maïs au Mexique ou le riz et le soya en Asie) sont contaminés par les gènes d'OGMs. Cette pollution génétique est irréversible et est particulièrement inquiétante, lorsque l'on examine les propriétés induites par les gènes ajoutés aux plantes : résistance à des défoliants, production de toxines contre des familles d'insectes « ravageurs », amélioration ou modification de la valeur nutritive de l'organisme hôte.

On nous promet toutes sortes de révolutions qui seront issues des recherches en biotechnologies appliquées. Et non sans fondement, car on accède par le décodage de l'ADN, la culture de cellules souches et la transgénèse à un espace auparavant inconnu et réservé à « Dieu », celui de la matrice des êtres vivants. La transgénèse dans le domaine de l'agroalimentaire, des dires de ceux qui les développent actuellement, permettra d'éliminer l'utilisation des pesticides (ou du moins d'en réduire les doses), d'augmenter la productivité des cultures, de créer de nouveaux aliments et médicaments, de produire de nouvelles substances synthétiques de base et enfin, de contrer la faim dans le monde.

Soit, ces objectifs sont louables et personne ne voudrait les décrier. Pourtant, j'ai comme l'impression qu'on passe très vite au-dessus des dangers potentiels des OGMs, sans engager de réel débat publique ni d'étude sérieuse, exhaustive et indépendante. De façon précipitée et peu transparente, les OGMs commercialisés par les transnationales ont soudainement envahi les champs de grandes cultures et nourrissent les élevages animaux, avec l'accord des gouvernements en place. Il faut dire qu'au Canada, l'Agence chargée d'approuver tout nouveau produit alimentaire en sol Canadien, l'Agence Canadienne d'Inspection des Aliments (ACIA), n'est pas munie adéquatement pour constituer une véritable barrière à l'encontre de produits qui pourraient représenter un danger pour la population. Par son mode de fonctionnement, l'accréditation d'un nouveau produit se fait par la preuve de la part du producteur que son produit ne représente pas de danger. Des tests d'innocuité menés par l'entreprise elle-même suffisent pour convaincre l'ACIA que le nouveau produit en question peut être commercialisé. Je doute fortement de l'intégrité de compagnies transnationales telles que Dupont ou Monsanto pour effectuer des tests sur leurs propres produits, alors qu'elles ont déjà investi des millions de dollars pour les mettre au point. C'est en fait un total conflit d'intérêts et cela constitue selon moi un défaut majeur dans le fonctionnement de l'ACIA.

Parmi les dangers les plus criants vis-à-vis de la culture des OGM, on note : le manque flagrant de recherche sur les conséquences à long terme de leur culture en plein champ et de leur consommation, la contamination génétique des stocks de semences et des plantes sauvages apparentées par la pollinisation croisée et le mélange des semences lors du transport ou du stockage, l'intégration de gènes de résistance aux herbicides par les mauvaises herbes, le développement de super-insectes supportant les toxines du Bt (largement utilisé en bio) ou autres pesticides, la perte de l'autonomie et l'appauvrissement des cultivateurs vu la nécessité de racheter à chaque année les semences brevetées et donc la mainmise croissante des industriels sur le système agroalimentaire mondial, la perte du patrimoine semencier traditionnel mondial, l'incompatibilité de facto avec la culture biologique (pollinisation croisée).

Actuellement, il y a principalement 4 plantes qui sont commercialisées mondialement en tant qu'OGM : le soja, le maïs, le colza et le coton. À

elles-seules, le maïs et le soja représentent 84% des cultures OGM dans le monde. Aux États-Unis, ce sont 60% des terres en cultures qui sont en transgénique. La situation est similaire ici au Canada.

Mangé par des rats pendant 3 mois, le maïs 863-bt, un maïs OGM développé par Monsanto, a causé plusieurs modifications observables dans le corps des rats, notamment au niveau des taux de sucres, de globules rouges et blancs, de lésions rénales, etc. Le scientifique ayant mené ces recherches (pour le compte de Monsanto), Gilles-Éric Serallini, s'est vu barrer l'entrée à son laboratoire parce qu'il avait révélé ses résultats publiquement, considérés comme secrets d'entreprise et secrets d'état !!!

Lorsqu'on regarde le ratio des efforts et développements en recherche menés sur les OGM, on constate que les trois quart des efforts portent sur la compatibilité à des pesticides. D'ailleurs, la compagnie Monsanto est avant tout une entreprise commercialisant des produits pour la culture tel son herbicide, le *Roundup Ready*, qui peut maintenant être appliqué directement sur les cultures de maïs. Lorsqu'on regarde l'histoire, les nouvelles innovations de l'industrie pétrochimique pour l'agroalimentaire se sont trop souvent résultées en fiasco, le principe de précaution n'ayant pas été appliqué et les produits se révélant toxiques et accumulables dans les tissus des êtres vivants. Les organochlorés en sont un exemple probant. Lorsque ces produits se retrouvent interdits dans un pays, le mal est déjà fait, et l'on a le culot de revendre ces produits dangereux à des pays plus pauvres, où aucune législation n'a été adoptée... et ces produits reviennent sur nos étagères de supermarchés, par la magie du libre-échange. Notons en passant que la compagnie Dupont, une autre développeuse d'OGM, s'est spécialisée d'abord dans la production de produits chimiques, dont le fameux *agent orange* ayant causé de nombreux morts lors de la guerre du Vietnam. Et que dire de la volonté de réduire la faim dans le monde, des producteurs d'OGM? Foutaise ! C'est plutôt une volonté d'accroître leur emprise sur l'agroalimentaire mondial dont il s'agit ici.

Mon opinion sera donc claire : il doit être instauré le plus vite possible un moratoire sur la culture, l'achat et la vente d'OGM au Canada.. Je crois que la recherche et le développement dans le domaine de la transgénèse et des biotechnologies devrait être fortement réglementée par les pouvoirs publics et que la culture en plein champ devrait être abandonnée. Il manque encore beaucoup de maturité à l'Homme pour jouer avec la vie et s'improviser « Dieu ».

Et que dire de l'étiquetage obligatoire des OGM, qui n'arrivera vraisemblablement jamais depuis l'adoption d'une loi sur l'étiquetage volontaire, qui n'est appliquée par personne, sinon par ceux dont les produits n'en contiennent pas de façon certaine. Pour l'ACIA, le fait que le maïs OGM présente la même apparence et les mêmes propriétés générales que le maïs original constitue un gage de confiance (*l'équivalent en substance*). Je doute encore une fois de la profondeur de l'analyse. Je doute aussi de l'intégrité et de l'innocence de ces grandes sociétés qui veulent nous faire avaler leur nouvelle « pilule OGM ». La technologie de semences *Terminator* est un exemple d'affront inacceptable à la liberté et l'autonomie des agriculteurs.

Je trouve mystérieux et scandaleux le peu d'empressement des gouvernements à ratifier le Protocole de Carthagène sur la biosécurité, signé par le Canada en avril 2001. J'attends encore l'engagement de différents gouvernements de mettre en place cet étiquetage des OGMs mais qui devient, lorsque le temps est venu pour ces gouvernements de prendre acte, un enjeu dépendant de la volonté du reste du Canada ou des États-Unis de prendre des mesures en ce sens. Pouvons-nous mettre nos culottes et légiférer chez-nous sans attendre le mouvement des autres régions dans la bonne direction ? Il nous faut le plus vite possible un moratoire sur la culture et l'importation des OGMs au Canada, à défaut de quoi nous devons faire cavaliers seuls à ce sujet au Québec.

La souveraineté alimentaire

Droit de produire ou devoir de bien produire ?

La question du « droit de produire », bien qu'elle soit liée avec la viabilité économique des entreprises agricoles, a peut-être été détournée au profit des grandes entreprises et de leur rentabilité obligée. Car au-delà du droit de travailler et de faire du profit de la part de l'exploitant agricole, c'est un service public fondamental dont il est question : nourrir la population en qualité et en quantité. Voilà une question de souveraineté alimentaire. On a peut-être oublié de greffer au droit de produire un « devoir de bien produire ». Ce devoir de bien produire, qui touche autant des aspects de qualité de l'alimentation que de protection de l'environnement et des travailleurs, va à l'encontre du principe de l'économie de marché libérale et de la surconsommation qui la supporte. C'est pourquoi il faudra baser nos politiques sur le principe de souveraineté alimentaire, lors de l'élaboration d'une nouvelle politique agricole au Québec.

Le concept de *souveraineté alimentaire* a été développé en 1996 lors du *Sommet mondial de l'alimentation* à Rome par les membres de *Via Campesina*, un mouvement paysan international, dans le but de pallier aux limites du concept de *sécurité alimentaire*. La définition de ce concept a été remise à jour récemment, par les 500 représentants de plus de 80 pays réunis lors de la tenue au Mali du premier *Forum mondial sur la sécurité alimentaire* en février 2007. Elle se lit comme suit :

« La sécurité alimentaire est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteurs, distributeurs et consommateurs des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales. Elle défend les intérêts et l'intégration de la prochaine génération. Elle représente une stratégie de résistance et de démantèlement du commerce entrepreneurial et du régime alimentaire actuel. Elle donne des orientations pour que les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et d'élevage soient définis par les producteurs locaux. La souveraineté alimentaire donne la priorité aux économies et aux marchés locaux et nationaux et fait primer une agriculture paysanne et familiale, une pêche traditionnelle, un élevage de pasteurs, ainsi qu'une production, distribution et consommation alimentaires basées sur la durabilité environnementale, sociale et économique. La souveraineté alimentaire promeut un commerce transparent qui garantisse un revenu juste

à tous les peuples et les droits des consommateurs à contrôler leurs aliments et leur alimentation. Elle garantit que les droits d'utiliser et de gérer nos terres, territoires, eaux, semences, bétail et biodiversité soient aux mains de ceux et celles qui produisent les aliments. La souveraineté alimentaire implique de nouvelles relations sociales, sans oppression et inégalités entre les hommes et les femmes, les peuples, les groupes raciaux, les classes sociales et les générations. »

Les grandes sociétés agroalimentaires n'ont pas d'intérêt dans la souveraineté alimentaire d'une population, ni à l'autonomie des entreprises agricoles pour la simple et bonne raison qu'il n'y a pas d'argent à faire là dans une logique d'import-export et d'intégration des entreprises. Des agriculteurs qui contrôlent leurs moyens de production et qui font une agriculture de proximité, comme c'est le cas dans l'agriculture paysanne et biologique, rencontre les visées fondamentales de l'agriculture, qui sont de nourrir sa population et d'entretenir le sol, de façon la plus respectueuse possible des travailleurs, des consommateurs et de l'écosystème.

Une ferme autonome fait moins d'achats d'intrants car elle utilise mieux les ressources disponibles sur place; elle pratique aussi la minimisation des interventions massives et donc la réduction de l'utilisation d'équipements lourds et d'énergies non-renouvelables : ça n'est pas du genre à stimuler beaucoup l'économie, croiraient-on. Or, pour les PME que sont nos fermes, ce sont les bases d'une exploitation vraiment durable. Pour l'écosystème, c'est le gage de la continuation des processus vitaux. Et pour notre population, l'assurance d'un approvisionnement alimentaire à long terme et d'une pérennité des ressources.

Revenus et indépendance des agriculteurs

Le problème économique fondamental des agriculteurs, c'est que la nourriture de base ne vaut plus rien alors que les moyens de mise en marché sont de plus éloignés et inaccessibles. L'argent se fait au niveau des valeurs ajoutées de la transformation et de la distribution, mais ces domaines restent difficilement accessibles aux fermiers, vu la taille des investissements nécessaires pour y arriver, vu les complications légales qui en découlent et vu le volume constant demandé par les grands réseaux de distributions. Il est difficile de produire des aliments variés pour son entourage en empruntant un chemin court de distribution.

Doit-on faire dépendre leur revenu exclusivement du prix fluctuant des matières premières sur le marché international ? Ce qui a l'effet de fragiliser leur viabilité. De toute façon, la situation actuelle montre plutôt que les fermes sont déjà endettées et ont de la difficulté à maintenir les investissements nécessaires afin de se développer. L'entreprise agricole qui voudrait produire de façon respectueuse de l'environnement et de ses travailleurs devrait-elle, par-dessus le marché, assumer seule les efforts supplémentaires que cela exige ?

Pourtant, ces entreprises remplissent un rôle multiple : nourrir la population; assurer une vie économique décentralisée; entretenir les sols, le territoire et donc l'écosystème. Nous pourrions nous limiter à considérer le sol simplement comme le support de production de l'entreprise agricole, donc comme un élément qui relève strictement de la productivité de l'entreprise (comme d'un facteur de rentabilité uniquement : c'est ce que l'agriculture conventionnelle productiviste fait). Mais nous oublions que la santé des écosystèmes comporte bien des facettes et est l'affaire de tous. L'agriculteur, dans son travail, n'en est que le gestionnaire temporaire. L'agriculteur passe, mais l'écosystème reste. Le sol est une ressource collective et nous devons prendre des mesures collectivement pour le protéger.

Si nous voulons réellement soutenir notre agriculture, il faudra trouver un moyen de rendre la juste part des profits générés par leur activité d'une part, et d'autre part, rémunérer les fermes pour leur multifonctionnalité. Ce support viendra remplir un deuxième rôle : soutenir l'indépendance et l'autonomie des entreprises agricoles. Puisque la dépendance aux intrants, aux interventions massives (machinerie de plus en plus lourde, pesticides) et aux intégrateurs constitue une menace à l'intégrité et l'autonomie des

fermes, il faut renverser cette tendance en favorisant les exploitations biologiques, à circuits de distribution courts, qui diversifient leur production et qui emploient davantage.

C'est pourquoi l'état doit encadrer et surtout supporter les fermes pour leur rôle de protection et d'entretien du territoire autant que du tissu social. L'État doit assumer les frais de certification biologique et l'encourager fortement puisqu'elle rencontre de hauts standards de qualité et de protection de l'environnement. L'État doit aussi trouver un moyen de rémunérer les fermiers pour leur travail de protection du territoire, par des contrats de gestion écologique et de sauvegarde de la biodiversité végétale et animale.

La souveraineté de reproduction des semences par les fermes est elle aussi menacée par la montée des semences hybrides et OGM. C'est encore l'autonomie des agriculteurs et qui est en jeu. Le droit de reproduire ses propres semences doit être protégé afin de faire demeurer les moyens de production dans les mains des entreprises agricoles et des paysans eux-mêmes. Il devrait faire partie du mandat des clubs-conseils des organisations agricoles de promouvoir et de supporter la production et l'amélioration des semences sur les fermes. Il est HAUTEMENT inquiétant de voir l'apparition de jugements de la cour endossant le brevetage –et donc la propriété- de gènes ET de plantes vivantes.

Sécurité alimentaire et qualité de l'alimentation

Comment est-il possible, encore en 2007 dans une société dite avancée et affirmant porter *la santé* comme priorité nationale, que nous ayons de la difficulté à trouver et obtenir des aliments réellement sains et nutritifs dans nos marchés et détaillants ? Non, ce qui est proposé -en plus de peser lourd en emballage superflu et polluant- c'est du *junkfood* de peu de valeur alimentaire, mais qui coûte cher en frais de santé et d'environnement ultérieurs. C'est aussi ce que l'on propose à nos enfants. Pourquoi nos politiques publiques et nos institutions publiques ne mettent-elles pas de l'avant la nourriture saine et de qualité pour nos enfants, nos malades et nos travailleurs ? L'école, qui reste le lieu principal d'éducation de la société en-dehors de la famille, est toujours et encore envahie par des distributrices à boissons gazeuses sucrées, à croustilles à l'huile hydrogénée et à barres de chocolat qui n'en contiennent même plus, sinon pour la couleur finale du produit et la présence du mot sur la liste d'ingrédients.

Les entreprises en agroalimentaire suivent de plus en plus une logique de maximisation des profits en utilisant toutes sortes de subterfuges : affichage tendancieux et suggestif, réduction des coûts de matières premières en sabrant dans leur qualité, allongement de la durée de conservation par des techniques et produits qui altèrent et masquent la qualité et d'agents de remplissage. Cette modification du contenu et de la qualité des aliments a des conséquences sérieuses sur la qualité et l'innocuité des aliments que nous consommons.

Pour contrer cette tendance à la réduction de la qualité des aliments, on doit mettre en place des politiques de facilitation de l'approvisionnement et d'achat d'aliments sains, frais et biologiques. Commençons par nos institutions publiques : nos écoles, garderies, hôpitaux, centres d'hébergement longue durée, etc. Il sera plus facile et plus attrayant de le proposer par la suite au reste de la population et dans les entreprises privées, si l'état est lui-même conséquent entre ses paroles et ses actes. La création d'une plus grande demande pour ce type de produits aidera aussi à améliorer l'accessibilité aux aliments sains et possiblement leur coût.

Valorisation de l'achat local

Des initiatives avant-gardistes sont mises de l'avant un peu partout afin de créer des circuits de distributions courts, de rapprocher la fourche de la fourchette. Ce sont des coopératives ou des groupes d'achat, des agriculteurs soutenus par leur communauté (ASC), des marchés régionaux, des foires agroalimentaire, des systèmes de commercialisation et de certification équitable, etc. Ces initiatives doivent être supportées et encouragées.

Questions politiques

Négociations d'accords commerciaux internationaux et respect de la souveraineté alimentaire des autres peuples

Comment peut-on endosser la thèse de la souveraineté alimentaire ailleurs que chez-nous (au Mali ou ailleurs) pour l'agriculture paysanne des pays « sous-développés », et ne pas l'endosser pour notre propre agriculture ? Sommes-nous si modernes, que nous puissions nous passer de ce principe fondamental ici ?

Abordée de manière internationale, la question de la souveraineté alimentaire devient pernicieuse. Tout le monde sait que les salaires et conditions de travail ne sont pas partout égaux sur le globe et que le commerce international ne se gêne pas pour exploiter ce type de faille. Le phénomène n'est pas particulier au domaine agroalimentaire. Cependant le *type de produit agricole* demande souvent un écoulement immédiat sur le marché frais ou pour la transformation. Le *dumping* de produits alimentaires peut déstabiliser complètement un secteur particulier de la production d'un pays.

Le commerce équitable est venu se proposer comme alternative qui porte un espoir certain et il faut revendiquer et travailler avec les autres pays afin de sortir l'agriculture et l'alimentation des accords de libre-échange internationaux pour nous baser sur le principe de souveraineté alimentaire des peuples.

La relève en agriculture et disparition des fermes

L'activité agricole sur un territoire est un gage de vitalité économique et peut être vu comme un indicateur de l'état de santé des régions rurales. Plus encore, c'est un catalyseur d'activité socio-économique rurale.

Le constat est clair. Le nombre de fermes diminue et leur taille augmente, ce qui fait augmenter leur valeur monétaire –aidé par le prix des quotas ou l'augmentation du prix des terres par exemple- alors que relève est de plus

en plus rare. Cette dernière est confrontée avec le changement de visage et de fonctionnalité de l'agriculture, qui s'industrialise constamment, tout en devenant de moins en moins rentable. L'exode de la population des campagnes vers la ville provoque aussi le déplacement des populations jeunes, qui partent pour les études, pour un emploi ou pour le mode de vie citadin et laissent la campagne vide. On peut comprendre que les enfants d'agriculteurs puissent se trouver un peu isolés dans leur coin de campagne et puissent ne pas vouloir rester à l'arrière-pays pour continuer la ferme familiale... Une ferme était autrefois un lieu convivial et animé. Ça ne l'est plus. Il faudra trouver des moyens de rendre à nouveau l'entreprise agricole conviviale, attrayante et stimulante pour la relève.

Quelles seraient les solutions à privilégier ? Sans doute l'encouragement au développement de nombreuses fermes à petites et moyennes tailles et à la haute employabilité en leur sein. Ces fermes maintiendront le taux d'occupation des villages et constitueront un véritable tissu social susceptible de convaincre un(e) jeune à demeurer en campagne et y faire sa vie.

La formation, les études et la recherche en agroalimentaire

Le taux d'occupation des classes des programmes agricoles collégiaux au Québec diminue. Peu d'établissements offrent ces programmes et encore moins en offrent qui proposent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. L'éducation, à tous les niveaux, est une autre des pierres angulaires du développement d'une vision d'ensemble de l'agroalimentaire. Cette vision doit être inculquée à tous les niveaux du système d'éducation et inutile de dire que l'on doit investir massivement en éducation... Il faut rendre le savoir accessible à la population et le sortir des murs fermés des intérêts privés. C'est là une solution au manque de relève agricole.

Le syndicalisme agricole monolithique au Québec

L'absence de liberté d'association syndicale au Québec est actuellement un obstacle au choix des paysans du type d'agriculture qui peut être pratiqué. Le Québec est le seul État à ne pas permettre cette liberté d'association aux agriculteurs. Lorsqu'on sait que la grande majorité des entreprises agricoles continuent à vivre avec l'aide d'un revenu extérieur, on comprend que le modèle industriel n'est peut-être pas la panacée, et qu'il faudrait revoir et élargir la définition de *producteur agricole* au sens de la loi.

Car ne pas reconnaître ni encourager la production artisanale et familiale de ressources alimentaires, c'est aussi faire un choix politique de renier le droit à l'autoproduction alimentaire et l'autonomie de notre nation, pour remettre les rennes de sa souveraineté alimentaire en des mains étrangères – bienveillantes (?), démocratiques (?). C'est faire le choix de ne pas soutenir la diversification de l'activité humaine et économique à la base, l'occupation décentralisée du territoire donc des campagnes vivantes. C'est rejeter du revers de la main tout le patrimoine culturel à la base de notre société, qui pourrait encore être développé et ennobli par des politiques de développement des terroirs (et non des *tirroirs-caisses* !).

Nous sommes aux prises au Québec avec un syndicat qui a des allures de patronat, et qui peut poursuivre ses propres membres... Toute une défense! Il est urgent de rétablir cette situation en permettant à des syndicats alternatifs tels que l'Union Paysanne de représenter les agriculteurs qui le désirent.

Présentation de l'auteur : Marc-Antoine Minville

En tant qu'étudiant de 2^e année en Technologie de la transformation des aliments au Cégep Régional de Lanaudière à Joliette, producteur-transformateur artisanal, formateur et résident de la campagne, je me sens très touché par les questions alimentaires et agricoles. Cet intérêt m'a amené à m'impliquer activement au sein d'organisations ou d'initiatives citoyennes.

En démarrant le projet Ferme-en-Terre (nord de D'Autray, dans Lanaudière) avec quelques amis en 2001, j'avais dans l'idée d'explorer différentes façons de pratiquer la souveraineté alimentaire à petite échelle, de façon associative, et de constituer un genre de laboratoire d'expérimentation. Ce projet comprenait différentes sphères : formation des participants, gestion écologique de la terre, production maraîchère diversifiée, mise en marché directe (ASC, kiosque, foires), transformation et mise en valeur des surplus, éducation à propos de l'agriculture écologique et de l'alimentation saine.

J'y ai confirmé mon goût pour le domaine agroalimentaire et j'ai développé une certaine expertise en transformation des produits maraîchers, notamment en fabrication de légumes fermentés (ex : choucroute). Je donne depuis 2004 des ateliers de formation sur les aliments fermentés traditionnels. Je suis membre actif au sein de l'Union Paysanne de Lanaudière depuis 2003. J'ai participé à la mise sur pied de fêtes des semences et de fêtes des récoltes qui sont organisées chaque année dans Lanaudière depuis 2004. J'ai fait partie, en tant que membre citoyen, du conseil d'administration d'AGIR-Maskinongé, un organisme de gestion par bassin versant. J'ai aussi participé à un voyage d'échange entre la Belgique wallonne et le Québec afin d'explorer les initiatives novatrices en matière d'agriculture biologique.

Je suis actuellement en processus de démarrage d'une entreprise agricole coopérative à Rawdon, en Matawinie, sur un fermette paisible et magnifique.